

2 niveaux d'action pour une démarche globale sur l'ensemble du territoire de l'agglomération clermontoise



## UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE DONT LE MAINTIEN À DOMICILE EST COMPROMIS

### Un objectif partagé

par le bénéficiaire, son entourage et les professionnels intervenants : **permettre à la personne de rester au domicile dans les meilleures conditions possibles, aussi longtemps qu'elle le souhaite.**

Pour cela, un gestionnaire de cas accompagne l'ensemble des personnes impliquées dans la situation (bénéficiaire, entourage et professionnels). Il évalue l'ensemble des besoins de la personne et rassemble les différentes évaluations réalisées par les professionnels.

Il coordonne ensuite, avec l'ensemble des acteurs, les aides et les soins et réajuste le plan d'action à chaque évolution de la situation.

Le bénéficiaire est accompagné gratuitement, aussi longtemps qu'il le souhaite. Il peut à tout moment mettre fin à l'accompagnement.

Chaque acteur de la situation s'engage à réaliser cet accompagnement dans le respect des choix de la personne et de façon favorable à cette dernière.

Chaque gestionnaire de cas a pour mission d'identifier sur son territoire d'intervention les freins à une coordination optimale.

La MAIA\* est une méthode d'action qui vise à améliorer le parcours des personnes âgées en perte d'autonomie et de leur entourage.

Impulsé dans le cadre du Plan National Alzheimer en 2008, le public ciblé s'élargit dès 2012 vers l'ensemble des personnes en perte d'autonomie.

Financée par l'ARS, la MAIA de l'agglomération clermontoise existe depuis 2009.

« Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'Autonomie »



## DES PROFESSIONNELS TRAVAILLANT ENSEMBLE POUR TROUVER DES SOLUTIONS PARTAGÉES ET RÉDUIRE LES RISQUES DE RUPTURE DANS LE PARCOURS DES PERSONNES ÂGÉES

**De nombreuses rencontres sont régulièrement organisées, réunissant les professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social, afin de :**

**Mieux se connaître :** connaître les ressources et les services présents sur l'agglomération clermontoise, comprendre le cadre d'intervention de chacun pour mieux se coordonner.

**Mieux accompagner :** Se concerter autour de situations complexes pour avoir une vision globale de la personne et de ses besoins et proposer des réponses adaptées.

**Harmoniser les pratiques :** Réfléchir à des solutions communes, construire des outils partagés, facilitant l'articulation entre les structures, fluidifiant la communication, améliorant la prise en compte globale de la personne et de ses besoins...

○ Notre secteur d'intervention :

